

COMMUNE DE CHAMPEAUX

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 7 OCTOBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPEAUX s'est réuni le vendredi sept octobre deux mille seize à la Mairie, à dix-huit heures, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire.

PRÉSENTS : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, Mme BEROS, M. J.-P. HOLVOET, Mme LEVEQUE, MM. PAROLARI, COQUIN, VIVET, CONSTANTIN.

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : Mlle BURY a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET, M. ROBAR a donné pouvoir à M. HUBERT, M. Q. HOLVOET a donné pouvoir à M. J.-P. HOLVOET.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme HUGUIER.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme BEROS.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOUT 2016

Aucune remarque n'étant apportée au compte rendu, celui-ci est approuvé à l'unanimité. Il est procédé à son émargement.

2 – TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA CANALISATION ROUTE DU MOULIN DE CHAUNOY

En vue de résoudre le problème de pollution de CVM sur l'antenne « route du Moulin de Chaunoy », il convient de réaliser des sondages de reconnaissance. Deux entreprises ont fourni des devis :

| | | |
|---------------------------|---|-------------------------------|
| L'entreprise COLAS | : | 6 800 € HT soit 8 160 € TTC |
| L'entreprise LA LIMOUSINE | : | 8 560 € HT soit 10 272 € TTC. |

A l'unanimité, le Conseil Municipal retient l'entreprise COLAS pour un montant HT de 6 800 € (soit 8 160 € TTC), autorise le Maire à solliciter l'aide financière de l'État, au titre de la DETR 2016 et arrête les modalités de financement dont plan de financement ci-dessous :

Afin de pouvoir financer les travaux de sondage, le Conseil Municipal approuve également à l'unanimité la décision modificative suivante sur le budget de l'eau et de l'assainissement M49 :

Section d'investissement en dépenses :

| Chapitre | Compte | Libellé du compte | Montant |
|----------|--------|--|----------|
| 20 | 2031 | Immobilisations incorporelles (études) | 10 000 € |

Section d'investissement en dépenses :

| Chapitre | Compte | Libellé du compte | Montant |
|----------|--------|--|------------|
| 23 | 2318 | Immobilisations corporelles (en cours) | - 10 000 € |

2bis - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DETR 2016

Dans le cadre du projet de développement local économique et touristique, le Conseil Municipal sollicite Monsieur le Préfet pour une aide dans le cadre de la DETR 2016. Le projet, à vocation touristique, consiste à développer l'attractivité du patrimoine local que sont le Moulin de Chaunoy et le château d'Aunoy. Pour cela, le remplacement de la canalisation d'eau potable présentant une pollution aux CVM est nécessaire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

↳ SOLLICITE l'aide financière de l'État, au titre de la DETR 2016 ;

↳ ARRÊTE les modalités de financement dont plan de financement ci-dessous :

| | |
|---------------------------------------|-------------|
| Montant total HT | 191 688,00€ |
| Montant total TTC | 230 025,60€ |
| DETR (40% HT) | 76 675,00€ |
| Autofinancement communal dont emprunt | 153 350,60€ |

3 – TRAVAUX DE VOIRIE

Monsieur le Maire rappelle que des travaux ont été engagés sur les trottoirs de la rue Eugène Chassaing. Il convient maintenant de faire l'enrobé dans la rue de la Tuilerie sur 250 m sur 5 cm, comme ça a été fait rue de Malvoisine. La Commission travaux a donné un avis favorable. De petits travaux d'entretien de voirie rue de la Ferronnerie devant la Pharmacie, rue des Pourtours et rue Raoul Coutant, seront également effectués. Deux devis ont été faits :

| | | |
|------------------|---|--------------------------------|
| Entreprise COLAS | : | 8 800 € HT soit 10 560 € TTC |
| Entreprise RVTP | : | 12 600 € HT soit 15 120 € TTC. |

A l'unanimité, le Conseil Municipal choisit l'Entreprise COLAS pour réaliser les travaux de la rue de la Tuilerie pour un montant HT de 8 800 € soit 10 560 € TTC.

4 – REMBOURSEMENT DE LA LOCATION DE LA CAMPÉLIENNE SUITE A ANNULATION

Un Campélien ayant dû annuler, pour raisons personnelles, la réservation de la Campélienne des 21 et 22 janvier 2017, Monsieur le Maire demande au Conseil de prendre une délibération afin de rembourser l'acompte versé de 120 €

Accepté à l'unanimité.

5 – POINT SUR LA FIBRE OPTIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil que la fibre optique arrivera à CHAMPEAUX fin 2017.

Les particuliers devront ensuite contracter un abonnement à un opérateur. Nous ne savons pas pour l'instant quel opérateur investira pour offrir ses services. CHAMPEAUX sera la première commune de l'intercommunalité actuelle (CCBC) à en bénéficier.

6 – DEMANDE DE CONSTRUCTIBILITÉ D'UN TERRAIN SUR UNE ZONE 2AU

Monsieur le Maire présente au Conseil le courrier de Monsieur Jean-Luc FRISON par lequel il sollicite une dérogation pour construire une maison sur un terrain lui appartenant situé en Zone 2AU.

Monsieur le Maire précise que, conformément au PLU, cette zone comprenant plusieurs parcelles appartenant à des propriétaires différents, n'est actuellement pas viabilisée.

Toutefois Monsieur le Maire souhaite qu'un débat ait lieu au sein du Conseil sur l'intérêt d'ouvrir cette zone à la construction. Ceci ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un aménageur qui prendra en charge la mise en viabilité de la zone (branchement, assainissement, voirie, trottoirs...).

Le Conseil aura son avis à donner sur le nombre de lots mis en vente et sur les projets de construction.

Cette question sera à nouveau soumise à l'avis du Conseil, lors d'une prochaine séance.

Monsieur FRISON trouve le délai de réponse définitive un peu long mais est satisfait que la réflexion soit engagée.

7 - QUESTIONS DIVERSES

Une information est donnée sur l'organisation du système électrique

Contrat rural

Monsieur le Maire annonce que l'architecte des Bâtiments de France a émis un avis favorable pour les travaux de la Campélienne. Le dossier sera transmis aux Conseils Régional et Départemental. Les dossiers d'appels d'offres pourraient se faire début 2017.

***Le Conseil Municipal n'ayant plus aucune question, la séance est levée à 18h45
Et la parole est donnée au public.***

↳ Madame LABOULAIS signale que lorsqu'on passe devant la station d'épuration, il y a des odeurs nauséabondes.

↳ Madame LABOULAIS parle ensuite des poubelles que les propriétaires ne rentrent pas. Un tract a été distribué ce sujet.

↳ Monsieur CHÉCHIN signale qu'il y a un problème avec le carreau de la porte d'entrée de la Campélienne.

↳ Monsieur CHÉCHIN demande s'il serait possible de faire un ajout aux travaux de voirie rue des Pourtours au niveau du hangar à Monsieur REMOND. Monsieur le Maire lui répond que cela n'entre pas dans le budget 2016. En plus des lourds travaux de voirie réalisés cette année, 4

tonnes d'enrobé à froid, pour un coût d'environ 5000€, ont été posées par les agents techniques, dans le cadre de l'entretien des voies communales.

↳ Monsieur CHÉCHIN demande s'il serait possible de réparer la plaque d'égout au niveau du 5 rue de Malvoisine.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 18h50.